



**BUDGET 2025**  
**Message - patrimoine financier**

Objet : Vente de terrains au TPF

Message : Dans le cadre des échanges de parcelles nécessaires à la modification du tracé de la ligne TPF, la commune a dû jouer un rôle de médiateur.

En conséquence, le Conseil communal propose de participer à l'effort des propriétaires de terrains de la Prâli en cédant 1'795 m<sup>2</sup> au prix de CHF 10.56/m<sup>2</sup> (soit CHF 18'955.00) et en touchant une indemnité de CHF 7'065.00 pour compenser la perte de qualité des parcelles du nouvel état.

Crédit à recevoir : CHF 26'020.00